

ANALYSE DE LA PRESSE

Février 2014

1. **A la une : visite du Premier ministre turc Recep Tayyip Erdoğan en Allemagne**
2. **Dossier du mois : Nouvelle loi renforçant le contrôle d'Internet en Turquie**
3. **Turquie**
4. **Economie**
5. **Union européenne**
6. **International**
7. **Liste des journalistes ayant couvert le sujet turc (Février 2014)**



redefining / standards

MÉCÈNE PRINCIPAL DE L'INSTITUT DU BOSPHORE

33 rue Galilée 75116 Paris T +33 1 44 43 52 54 F +33 1 47 23 68 14

info@institut-bosphore.org • www.institut-bosphore.org

1. A la une : visite du Premier ministre turc Recep Tayyip Erdoğan en Allemagne

Le Premier ministre turc Recep Tayyip Erdoğan s'est rendu le 4 février en Allemagne pour une visite de deux jours. Après avoir donné une conférence devant les milieux diplomatiques allemands, le premier ministre turc a été reçu par la chancelière Angela Merkel. (*Le Monde*, Frédéric Lemaître, 05.02.2014)



Avant son entretien avec Angela Merkel, le premier ministre turc avait appelé par voie de presse son homologue à soutenir le processus d'adhésion de la Turquie à l'Union européenne « Erdogan a estimé que le soutien de Berlin à la candidature turque n'était "pas à la hauteur". "Nous attendons davantage. Je voudrais vous rappeler que la communauté turque en Allemagne est plus importante que la population de nombre de pays européens", a déclaré le Premier ministre. » (*Le Figaro.fr*, Reuters, 04/02/2014)

A l'issue de leur entretien avec le premier ministre turc, Angela Merkel a déclaré « J'ai insisté sur le fait que nous sommes dans un processus de négociation qui s'achèvera certainement un jour mais n'a pas de calendrier précis" (...). "Ce n'est pas un secret, et cela n'a pas changé dans mon esprit, que je suis sceptique sur le fait que la Turquie puisse devenir membre à part entière", a-t-elle ajouté. » (*Le Figaro.fr*, Reuters, 04/02/2014) « Cela ne doit pas toutefois empêcher les discussions de se poursuivre, a estimé la chancelière. (...) "Je suis favorable au déblocage des chapitres 23 et 24", a déclaré Angela Merkel. » (*Zonebourse.com*, Reuters, 04/02/2014)

« Plus ouvert sur la question, Frank-Walter Steinmeier (SPD), ministre des affaires étrangères, souhaite, lui, "accélérer" les discussions en cours avec Ankara. » (*Le Monde*, Frédéric Lemaître, 05.02.2014)

Par ailleurs Erdogan s'est félicité de la nomination au sein du gouvernement allemand de la ministre de l'Intégration Aydan Özoguz (SPD), première personnalité d'origine turque à prendre des fonctions ministérielles en Allemagne. (*Le Figaro*, Nicolas Barotte, 04/02/2014)

« Il a également approuvé la réforme de la nationalité qui va permettre aux enfants nés en Allemagne de parents étrangers et y ayant grandi d'avoir la double nationalité et de ne plus avoir à choisir.

Il a surtout insisté sur l'intensité "sans équivalent" des relations entre les deux pays, notant que les Turcs de deuxième ou de troisième génération se sentent "comme chez eux". » (*Le Monde*, Frédéric Lemaître, 05.02.2014)

Le Premier ministre turc « a terminé sa journée à Berlin par un discours prononcé devant une salle de 4.000 personnes issues de la communauté turque émigrée en Allemagne. Quelque 3.000 personnes supplémentaires ont suivi son discours à l'extérieur sur des écrans vidéo. » (*Zonebourse.com*, Reuters, 04/02/2014)

Ce meeting organisé au Tempodrom de Berlin a été considéré par la presse comme le premier acte électoral du Premier ministre turc en vue des élections présidentielles, dans un pays où « pour la première fois, 1,5 million de Turcs (...) pourront voter. Signe de l'importance de cet électorat, le premier ministre pourrait revenir en mai et tenir meeting à Cologne. » Il avait déjà fait campagne à Cologne (en 2008) et à Düsseldorf (en 2011). (*Le Monde*, Frédéric Lemaître, 05.02.2014)

2. Dossier du mois : Nouvelle loi renforçant le contrôle d'Internet en Turquie

« Le Parlement turc a adopté mercredi soir [5 février] une série d'amendements controversés qui renforcent le contrôle de l'Etat sur internet, dénoncés "liberticides" par l'opposition turque et de nombreuses ONG, ont rapporté les médias turcs. » (*Libération, AFP, 05/02/2014*)

« Ce nouveau texte permet notamment à l'autorité gouvernementale des télécommunications (TIB) de bloquer sans décision de justice les sites internet portant atteinte à la "vie privée" ou publiant des contenus jugés "discriminatoires ou insultants". Il permet également à la même TIB de requérir auprès des fournisseurs d'accès et de conserver pendant deux ans des informations sur les sites visités par chaque internaute. » (*Libération, AFP, 05/02/2014*)

« Plusieurs députés de l'opposition sont montés à la tribune mercredi pour dénoncer la "censure" imposée à travers cette nouvelle loi par le gouvernement. » (*Le Monde, AFP, 06/02/2014*)

« Le CHP, le principal parti d'opposition (social-démocrate, laïque) a envoyé une lettre ouverte aux organisations internationales pour dénoncer la censure d'Internet. (...) Cette lettre a été envoyée à l'UNESCO, au Bureau du Haut-commissariat aux droits de l'homme (HCDH), à l'Internationale socialiste (IS) et à ses partis membres, à Amnesty International (AI), à Reporters sans frontières (RSF) et à d'autres associations établies aux Etats-Unis. (...) Les partis d'opposition affirment que le gouvernement turc cherche à étouffer une enquête en cours sur la corruption. » (*L'Express, Khadri Fouad-Djama, 13/02/2014*)

« De nombreuses ONG turques et internationales, mais aussi l'Union européenne (UE) et les Etats-Unis, ont multiplié les mises en garde contre le nouveau texte. Reporters sans frontières (RSF) a dénoncé la "cybercensure" et le Comité pour la protection des journalistes (CPJ) une "dérive vers l'autoritarisme sur internet" dans un pays déjà classé comme "le principal emprisonneur de journalistes au monde". » (*Le Point, AFP, 06/02/2014*)

« A l'heure où les négociations d'adhésion de la Turquie à l'Union européenne viennent à peine d'être relancées, Bruxelles a immédiatement exigé la "révision" du texte. » (*Le Parisien et Le Point, AFP, 06/02/2014*)

« Ces mesures "sont susceptibles d'affecter de façon significative la libre expression, le journalisme d'investigation, la protection des sources des journalistes, le discours politique et l'accès à l'information sur internet", a déploré l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). Dans une lettre envoyée mercredi au gouvernement, une des organisations patronales turques (TUSIAD) s'est elle aussi inquiétée du nouveau texte, jugeant qu'il "viole les droits à la défense des fournisseurs d'accès et de contenus" sur internet. » (*Le Point, AFP, 05/02/2014*)

« Le gouvernement turc a balayé toutes les craintes d'un revers de main. "Il n'y a pas de censure sur internet", s'est agacé [le 3 février] le vice-Premier ministre Bülent Arinç, "nous sommes bien plus libres que beaucoup d'autres pays et nous respectons la liberté de la presse". » (*L'Express, AFP, 06/02/2014*)

Le premier ministre turc « a défendu avec véhémence cette loi (...) affirmant qu'elle rend internet "plus libre". (...) Il a aussi nié que les informations personnelles des utilisateurs soient exposées au contrôle des autorités gouvernementales, comme l'affirment les détracteurs de la loi. "Jamais, pas question que les données privées des gens soient fichées", a-t-il poursuivi. » (*Le Parisien, Le Point, AFP, 08/02/2014*)
« "La Turquie est plus libre que n'importe quel pays de l'UE " a-t-il déclaré à Al-Jazeera Turk, » (*L'Express, Khadri Fouad-Djama, 13/02/2014*)

« "L'internet est un outil très important mais peut devenir le plus grand fléau de notre ère aux mains de gens mal intentionnés", a déclaré M. Erdogan. » (*Le Parisien, AFP, 17/02/2014*)

Malgré de nombreuses voix qui l'ont appelé à y mettre son veto, le Président de la république Abdullah Gül, « a indiqué mardi [18 février] sur son compte Twitter avoir donné son feu vert à cette législation qui fait craindre pour la liberté d'expression en Turquie. Abdullah Gül a précisé avoir pris cette décision après que le gouvernement s'est engagé à faire adopter par le Parlement des amendements en réponse aux réserves qu'il avait émises à propos de deux articles de la loi. » (*Le Figaro, AFP, 19/02/2014*)

Le président turc « a perdu environ 80.000 suiveurs sur son compte Twitter en signe de protestation (...) Les internautes, au nombre de 34 millions en Turquie, ont dénoncé la décision du président. (...) De source parlementaire on précise que le gouvernement du Premier ministre Recep Tayyip Erdogan a proposé dès hier soir [18 février] aux partis représentés au Parlement d'amender son texte sur sa disposition la plus critiquée, qui accordait à l'autorité gouvernementale des télécommunications (TIB) le droit de bloquer des sites internet sans décision de justice. L'amendement proposé impose désormais à la TIB de communiquer sa décision de blocage à un tribunal, qui aura 48 heures pour se prononcer faute de quoi celle-ci sera annulée. (*Le Figaro, AFP, 19/02/2014*)

« Des milliers de sites internet ont déjà été bloqués par les autorités d'Ankara. De 2008 à 2010, la plateforme de distribution de vidéo YouTube a ainsi été interdite pour avoir diffusé des images montrant des supporters de football grecs se moquant des Turcs. (...) "C'est un nouveau pas vers la création d'un Etat orwellien", a déclaré à l'AFP Yaman Akdeniz, professeur de droit à l'université privée Bilgi d'Istanbul, "la Turquie avance vers la surveillance de masse de tous les internautes". (*Le Point, AFP, 06/02/2014*)

« Dans un "rapport sur la transparence" publié en décembre, le géant de l'internet Google avait déjà classé la Turquie, avec la Chine, au premier rang des censeurs du web. » (*Libération, AFP, 05/02/2014*)

« Alors que le gouvernement se débat face à un gigantesque scandale politico-financier, cette loi est perçue par ses détracteurs comme la manifestation de sa volonté d'empêcher toute information critique. Déjà au mois de juin, lors de la révolte de Gezi dénonçant ses dérives autoritaires, le premier ministre, Recep Tayyip Erdogan, s'en était pris aux utilisateurs des réseaux sociaux qu'il avait qualifiés de "fauteurs de trouble". » (*Le Figaro, Laure Marchand, 07/02/2014*)

3. Turquie

Des écoutes téléphoniques mettent Erdoğan au cœur du scandale de corruption

« Les journaux turcs Yeni Safak et Star révélait [le 23 février] que la police avait placé des milliers de personnalités sur écoute depuis trois ans, parmi lesquelles le Premier ministre, Recep Tayyip Erdogan, le chef des services secrets et de nombreux journalistes. » (*Libération, 24/02/2014*)

« L'existence de ces "bretelles" a été découverte par les procureurs récemment nommés par le gouvernement pour prendre en main la direction des enquêtes anticorruption à l'origine du scandale, après une vague de purges historiques dans la justice et la police. (...) Parmi les personnalités visées figurent, outre Recep Tayyip Erdogan et le chef de l'agence turque de renseignement (MIT) Hakan Fidan, un de ses fidèles, plusieurs ministres, de nombreux conseillers, des membres de l'opposition, des hommes d'affaires, des responsables d'ONG et des journalistes, écrivent les deux journaux. » (*Le Point, AFP, 24/02/2014*)

Le Premier ministre turc, Recep Tayyip Erdogan, est lui aussi concerné par les écoutes. « Le premier ministre turc Recep Tayyip Erdogan s'est retrouvé [le 25 février] au cœur du scandale de corruption qui éclabousse son régime après la diffusion d'un enregistrement téléphonique compromettant, dénoncé comme un faux, qui a suscité l'ire de l'opposition. » (*Le Figaro, AFP, 25/02/2014*)

« Dans l'enregistrement daté du 17 décembre, un homme présenté comme le Premier ministre conseille à un autre, décrit comme son fils aîné Bilal, déjà entendu comme témoin par les procureurs en charge de l'enquête anticorruption, de se débarrasser d'environ 30 millions d'euros, quelques heures seulement après un coup de filet de la police visant des dizaines de proches du régime. » (*Le Figaro, AFP, 25/02/2014*)

« "Fils, ce que je veux te dire, c'est de faire sortir tout ce que tu as chez toi, d'accord ?", dit la voix présentée comme celle de Recep Erdogan. "Qu'est-ce que je peux avoir chez moi ? Il n'y que l'argent qui t'appartient", lui répond son interlocuteur. Sitôt diffusée, cette écoute téléphonique, énième d'une série qui décrivait jusque-là les pressions directes du ministre auprès des médias, a enflammé les réseaux sociaux et contraint le gouvernement à un démenti immédiat, pour la première fois. » (*Le Figaro, AFP, 25/02/2014*)

« Recep Tayyip Erdogan a vigoureusement riposté [le 25 février] devant les députés de son parti, dénonçant une "attaque haineuse". Il a qualifié cette conversation de "montage indécent". » (*Le Figaro, AFP, 25/02/2014*) « Sans surprise, M. Erdogan a à nouveau accusé la confrérie du prédicateur musulman Fethullah Gülen, longtemps son allié, d'avoir orchestré cette nouvelle attaque. » (*Le Parisien, AFP, 25/02/2014*)

« "Nous avons vérifié auprès de trois ou quatre sources différentes. Ces bandes sont aussi réelles que le mont Ararat", a lancé le chef du principal parti d'opposition, Kemal Kılıçdaroglu (Parti républicain du peuple, CHP). "Prenez un hélicoptère, fuyez à l'étranger ou démissionnez", a-t-il lancé à M. Erdogan. » (*Le Parisien, AFP, 25/02/2014*)

« Les réseaux sociaux turcs se sont enflammés dès la diffusion de cet enregistrement et le numéro deux du CHP, le principal parti d'opposition, Haluk Koç, a appelé [le 25 février] le Premier ministre à démissionner, car il a "perdu toute légitimité". Le chef du parti nationaliste MHP, Devlet Bahçeli, lui a emboîté le pas en annonçant la chute imminente du gouvernement. » (*Les Echos, Yves Bourdillon, 26/02/2014*) « La justice doit immédiatement lancer une enquête", a-t-il insisté. » (*Le Point, AFP, 25/02/2014*)

« Ce nouvel épisode a été immédiatement sanctionné par les marchés financiers, la Bourse d'Istanbul perdant 3 % et la livre turque reculant face à l'euro et au dollar. » (*Les Echos, Yves Bourdillon, 26/02/2014*) Le 25 février « à 9h30 GMT, la livre turque (LT) chutait à 2,2125 LT pour un dollar et à 3,0441 LT pour un euro, alors que le principal indice de la bourse d'Istanbul cédait 2,75% à 62.420,18 points. » (*Le Point, AFP, 25/02/2014*)

Le Parlement a voté une réforme judiciaire controversée concernant le statut du HSYK (haut conseil des juges et des procureurs)

« A 210 voix contre 28, les députés turcs ont adopté samedi 15 février un projet de loi controversé qui accroît le contrôle de l'Etat sur la nomination des juges et des procureurs. » (*Le Monde, AFP et Reuters, 15/02/2014*)

Cette réforme judiciaire renforçant l'emprise du gouvernement turc sur les magistrats a été « aussitôt dénoncée comme un nouveau moyen d'étouffer le scandale de corruption qui l'éclabousse. (...) ce texte autorise le ministre de la Justice à ouvrir des enquêtes sur les membres du Haut-conseil des juges et procureurs (HSYK), une des plus hautes instances judiciaires du pays en charge de nommer ses plus hauts magistrats. Il permet également au ministre d'imposer au HSYK son ordre du jour. Déposée en janvier en pleine crise provoquée par un scandale politico-financier sans précédent, cette réforme a déchaîné les critiques de l'opposition et suscité les mises en gardes répétées de l'Union européenne (UE), qui s'inquiète d'une remise en cause de "l'indépendance de la justice". » (*Le Parisien, AFP, 15/02/2014*)

« Ce texte a suscité nombre de critiques, tant en Turquie qu'à Bruxelles ou Washington, qui s'inquiètent ouvertement du virage autoritaire d'Ankara. "Ils veulent intimider le peuple, les juges et les procureurs", a dénoncé le chef du principal parti d'opposition, le Parti républicain du peuple (CHP), Kemal Kiliçdaroglu, "nous considérons les discussions sur un tel texte comme une honte pour notre démocratie." » (*Le Parisien, AFP, 14/02/2014*) « "Le HSYK est vital à l'indépendance de la justice", a souligné à l'AFP [Ali Ihsan Kokturk], député du Parti républicain du peuple (CHP). » (*Le Parisien, AFP, 15/02/2014*) « Le CHP a annoncé qu'il saisirait la Cour constitutionnelle si la loi était votée. » (*Le Parisien, AFP, 14/02/2014*)

Premières remises en liberté dans l'enquête anti-corruption

La justice turque « a ordonné vendredi [14 février] la remise en liberté d'une première vague de suspects incarcérés dans le cadre de l'enquête anticorruption. Moins de deux semaines à peine après la nomination d'un nouveau procureur pour superviser le dossier, l'ex-PDG de la banque publique Halkbank Suleyman Aslan et cinq autres inculpés ont quitté leur prison après deux mois de détention. (...) Seule une poignée d'inculpés reste encore emprisonnée, dont l'homme d'affaires azerbaïdjanais Reza Zarrab et les fils des trois anciens ministres de l'Economie, de l'Intérieur et de l'Environnement, soupçonnés d'avoir touché des pots-de-vin. » (*Le Parisien, AFP, 15/02/2014*)

Nouvelles vagues de purges dans la police et la magistrature

« Une nouvelle vague de 166 magistrats turcs - dont des procureurs importants en poste à Istanbul, à Ankara et Izmir - ont été mutés, [le 11 février] sur décision du Haut-Conseil des juges et procureurs dans la foulée du vaste scandale politico-financier qui éclabousse le gouvernement, selon les médias turcs pour qui 6.000 policiers et plusieurs centaines de magistrats ont été sanctionnés depuis la révélation du scandale de corruption sans précédent qui vise des dizaines de proches du pouvoir. » (*Les Echos, 12/02/2014*)

Le Premier ministre turc a vu sa cote de popularité baisser

« La cote de popularité du Premier ministre turc, Recep Tayyip Erdogan, a fortement reculé depuis le début, mi-décembre, du scandale politico-financier qui éclabousse son gouvernement, a révélé un sondage de l'institut Metropoll publié [le 30 janvier]. (...) Si les élections législatives avaient lieu aujourd'hui, l'AKP obtiendrait 36,3 % des suffrages, contre 49,8 % en 2011. » (*Les Echos, 31/01/2014*)

« Les prochaines élections municipales, le 30 mars, devraient éclaircir le panorama. En sous-main, le très religieux [mouvement] Hizmet [ndlr : la confrérie Gülen, aussi appelée mouvement "Hizmet" (service) ou Cemaat (communauté)] - qui refuse d'envisager de devenir un parti politique - fait désormais campagne en faveur des candidats de... la gauche laïque. Ses médias, fort influents, sont à la manoeuvre. Une défaite à Istanbul et à Ankara des maires sortants, membres du parti d'Erdogan, aurait l'effet d'un séisme. Les gülenistes espèrent une onde de choc telle qu'elle pourrait mettre Erdogan sur la touche au sein de son propre mouvement et lui barrer la route de l'élection présidentielle, le 2 août. » (*L'Express, Jean-Michel Demetz, 15/02/2014*)

Si le chef du mouvement Fethullah Gülen, « n'a officiellement jamais soutenu de candidat politique, le Premier ministre turc Recep Tayyip Erdogan lui doit en partie sa première élection en 2002 grâce au travail de terrain d'Hizmet. » (*Le Parisien, AFP, 09/02/2014*)

«Annoncé à l'automne, le projet de suppression des « dershanes » - [ces écoles privées] qui sont tout à la fois l'un des poumons financiers de la [confrérie güleniste] et l'un de ses terreaux de recrutement – a précipité le conflit, latent depuis deux ans, entre la confrérie et l'AKP (au pouvoir depuis novembre 2002), qui furent longtemps alliés. (...) Longtemps choyés par les autorités, qui envoyaient toujours aux réunions de Tuskon [(Confédération des hommes d'affaires et industriels de Turquie)], ministres ou représentants de haut niveau, les hommes d'affaires gülenistes sont maintenant dans le collimateur. Multiplication des contrôles fiscaux, menaces implicites, annulations de contrats. Le gouvernement s'acharne notamment sur Bank Asya, leur principal établissement financier.(...) "Electoralement, elle ne pèse guère plus que 3

à 5% des suffrages mais, par ses réseaux dans les structures de l'Etat et ses relais dans l'opinion, elle peut encore un peu plus endommager la crédibilité d'Erdogan", reconnaît le politologue Menderes Cinar, de l'université Baskent d'Ankara, soulignant que, dans cette guerre fratricide entre l'AKP et les gülenistes, "il n'y aura que des perdants". » (*Libération, Marc Semo, 31/01/2014*)

Censure de la presse par le gouvernement

Des enregistrements d'appels téléphoniques du Premier ministre Erdogan aux dirigeants d'une chaîne de télévision, ont mis en évidence l'existence de pressions du gouvernement sur les médias turcs.

Selon ces documents, le premier ministre turc, en visite au Maroc en printemps dernier, avait demandé à Fatih Saraç, membre du conseil d'administration de Haberturk, une chaîne de télévision appartenant au groupe Ciner, de censurer « une déclaration très critique, défilant à l'écran, de Devlet Bahçeli, le leader du Parti d'action nationaliste (MHP, extrême droite). (...) Les médias pro-gouvernementaux gardent le silence sur ces documents sonores, alors que le Premier ministre et le journaliste Fathi Altayli ont publiquement confirmé l'authenticité des conversations. Mieux, Erdogan assume ses interventions. "Bahçeli nous insultait. Oui, j'ai appelé depuis le Maroc et ils ont fait le nécessaire", a déclaré le Premier ministre. (...) Dimanche [16 février], les organisations de journalistes ont organisé une marche de protestation à Istanbul. Au travers de cette dérive autoritaire, c'est le projet lui-même de l'AKP qui s'effondre. (...) Selon le Syndicat des journalistes de Turquie, 69 hommes ou femmes travaillant dans les médias ont été licenciés ou ont été obligés de démissionner depuis les événements de la place [ndlr : Gezi] (les manifestations de juin 2013 à Istanbul). (*Libération, Ragıp Duran, 19/02/2014*)

Troisième aéroport d'Istanbul

« Mardi 11 février, un tribunal administratif stambouliote a ordonné l'arrêt des travaux [de construction du 3^{ème} aéroport d'Istanbul] en jugeant l'étude d'impact environnemental versée au dossier, peu convaincante. (...) Le gouvernement apparaît bien décidé à le mener à terme, quelles que soient les décisions des tribunaux.

Pourtant le projet rencontre une vive opposition. Les organisations de défense de l'environnement dénoncent une "catastrophe écologique" à venir. Et le chantier est aussi assombri par les soupçons de corruption. (...)

Le premier ministre turc n'a pas mâché ses mots, mercredi, contre la justice, accusée de "créer des obstacles pour nous empêcher de servir la nation. (...) Nous changerons la loi si nécessaire. Vous ne pouvez pas nous empêcher de servir notre peuple." Concernant l'aéroport d'Istanbul, le ministre des transports, Lütfi Elvan, a donc voulu rassurer sur la poursuite des travaux : "Ce n'est qu'une décision pour une suspension temporaire. Cela n'affectera en aucune manière la construction de l'aéroport." (...)

La construction d'un nouvel aéroport apparaît nécessaire au regard de l'explosion du trafic aérien en Turquie (+21 % entre 2012 et 2013) et de la saturation des deux infrastructures qui existent déjà. Istanbul est devenue un hub important pour les routes aériennes entre l'Europe et l'Asie ou vers l'Afrique. La compagnie nationale Turkish Airlines mise, pour son développement, sur ces "passagers de transit", 12 millions en 2013. (...)

80 % de cet espace est en effet constitué de forêts, dans une ville qui en manque cruellement. Selon le ministère des transports, environ 2,5 millions d'arbres seront sacrifiés. La zone comprend aussi un lac et deux sources d'eau potable qui représentent environ 20 % de l'approvisionnement de la ville, selon les experts.» (*Le Monde, Guillaume Perrier, 14/02/2014*)

4. Economie

La livre turque

« La banque centrale turque a annoncé mardi [18 février] avoir maintenu ses principaux taux directeurs inchangés, moins d'un mois après une hausse massive qui a donné un sursis à la forte dépréciation de la monnaie nationale. » (*Les Echos*, 18/02/2014)

« La livre était notamment affectée par les chiffres du déficit du commerce extérieur turc pour l'année 2013, à 99,7 milliards de dollars, plus élevé qu'anticipé par les marchés. (...) La Réserve fédérale américaine (Fed) a annoncé mercredi [29 janvier] une nouvelle réduction, d'ampleur modeste, de son soutien monétaire à l'économie américaine, alimentant l'inquiétude des marchés sur un mouvement de retrait de capitaux des pays émergents, comme la Turquie. » (*Le Figaro*, AFP, 31/01/2014)

« La banque centrale turque a répondu aux attentes des acteurs de marché en décidant un strict durcissement monétaire [le 29 janvier] (...) La principale mesure a consisté en la forte hausse du taux d'intérêt de la banque centrale qui est passé de 7.75% à 12% soit une progression de 425 points de base. (...)

Il est fortement probable que cette politique monétaire entraîne un abaissement des perspectives de croissance pour 2014, qui sont pour l'instant à 4%, mais qui ont peu de chances d'être atteintes. (...) Du point de vue macroéconomique, le ralentissement observé au niveau de l'activité dans le pays est un fait établi depuis plusieurs semestres. Conséquence de trois facteurs: la nouvelle donne monétaire américaine, l'accroissement du risque politique en Turquie, et le désormais récent durcissement monétaire de la banque centrale turque. Tout ceci confortant une vision baissière pour la croissance nationale. Le scénario noir consiste en une entrée en récession pour la Turquie, dans le sens technique du terme, c'est-à-dire deux trimestres consécutifs de croissance négative, ce qui pourrait encore plus fragiliser le pouvoir politique déjà décrié par une partie de la population. Dans ces nouvelles circonstances, le gouvernement n'évitera pas une révision à la baisse de ses prévisions 2014, actuellement à 4% en annuel. » (*La Tribune*, Article partenaire « Forex », 30/01/2014)

L'inflation turque

« L'institut turc de la statistique (TUIK) a publié [le 3 février] le chiffre de la hausse des prix en janvier, qui a atteint 1,72%, plus que les 1,61% anticipés par les analystes, portant l'inflation à un rythme annuel à 7,48% dans le pays. La Banque centrale a relevé [le 28 janvier] ses prévisions d'inflation pour 2014, de 5,3% à 6,6%. Les autorités monétaires turques ont procédé [le même jour] à une forte hausse des taux d'intérêt pour tenter d'enrayer la dégringolade continue de la livre, qui a perdu près de 30% de sa valeur depuis un an. » (*Le Figaro*, AFP, 03/02/2014)

Le déficit courant de la Turquie

« Le déficit courant de la Turquie s'est nettement creusé en 2013 pour atteindre 65 milliards de dollars, contre 48,5 milliards l'année précédente [2012], a annoncé jeudi [13 février] la Banque centrale, sur fond d'inquiétude pour les perspectives économiques du pays. Cette brutale dégradation, supérieure aux anticipations des analystes, porte le déficit des comptes courants turcs à près de 8% du produit intérieur brut (PIB). (...) Ce déficit annuel est le deuxième plus important enregistré par la Turquie après celui de 2011, d'un montant de 75 mds USD. La publication de cette statistique intervient sur fond de faiblesse de la livre turque et de craintes sur une réduction de la croissance économique du pays. (*Le Parisien*, AFP, 13/02/2014)

Selon le classement du cabinet Ernst & Young, la Turquie figure, avec l'Argentine, le Ghana, le Vietnam et l'Inde, parmi les cinq pays émergents qui «sont particulièrement vulnérables en 2014 en raison de leur déficit courant, de leur dette publique, de leur niveau d'inflation et de l'état de leurs réserves de changes.» (*Le Monde*, Claire Guélaud, 04/02/2014)

« L'agence S&P abaisse la perspective de la Turquie à négative »

« L'agence de notation Standard & Poor's a annoncé vendredi [7 février] avoir abaissé la perspective sur les notes attribuées à la dette souveraine de la Turquie, de "stable" à "négative", en arguant d'une dégradation des perspectives économiques du pays. L'agence maintient à BB+ sa note de long terme et à B sa note de court terme en devises étrangères, mais évoque la probabilité d'un abaissement des notes dans les 12 mois à venir. S&P explique percevoir des risques d'atterrissage brutal de l'économie turque même si elle prévoit toujours une croissance du produit intérieur brut (PIB) cette année et l'an prochain. "Les politiques budgétaire et monétaire de la Turquie ont exposé le pays à un possible atterrissage brutal alors que les conditions extérieures se durcissent", ajoute l'agence dans un communiqué. "L'environnement politique de la Turquie devient moins prévisible et cela pourrait peser sur la résistance de l'économie et le potentiel de croissance à long terme." » (*Les Echos Bourse, 07/02/2014*)

« L'inquiétude et les souhaits du patronat turc »

La 44ème Assemblée Générale de la TUSIAD (Association des industries et des entreprises de Turquie qui s'est tenue le 23 janvier dernier à Istanbul « a été l'occasion pour le patronat turc de manifester ses "inquiétudes tout en critiquant la polarisation entre l'exécutif et le pouvoir judiciaire depuis le scandale de la corruption qui secoue le pays". Ainsi pour le Président du Conseil d'administration de Tüsiad, M. Muharrem Yilmaz : "à l'heure d'une nouvelle reconfiguration du cadre mondial, notre pays est fragilisé par une lutte interne violente et absurde qui lui fait perdre son énergie". (...) Quant aux souhaits de la Tüsiad pour l'année 2014, M. Muharrem Yilmaz invoque plusieurs domaines prioritaires, notamment la fin des instabilités pour un retour de la forte croissance économique. Mais également l'accélération du processus d'intégration de la Turquie dans l'UE par l'ouverture des nouveaux chapitres dans les négociations, notamment les n°23 et 24 concernant la justice et le système judiciaire en espérant que le débat actuel sur l'indépendance du système judiciaire puisse évoluer dans un cadre conforme à ces critères. » (*Aujourd'hui la Turquie, Mireille Sadège, 05/02/2014*)

Les bons résultats de l'investissement d'ADP en Turquie

Dans un entretien accordé aux Echos, Augustin de Romanet, PDG d'Aéroports de Paris a commenté les bons résultats de la première année de l'acquisition des 38% des participations du groupe turc TAV pour lequel ADP avait « payé environ 660 millions d'euros, alors que la valeur des actifs net était d'environ 200 millions. [Selon de Romanet,] cette différence de 450 millions s'explique principalement par le "goodwill" lié à la concession de l'aéroport d'Istanbul-Atatürk. Cette concession expirant en janvier 2021, il faut amortir ces 450 millions sur la période 2013-2020 selon le rythme du trafic attendu. Dans les comptes de 2012, nous n'avions amorti ce goodwill que sur la période de juin à décembre, puisque nous avons investi dans TAV en juin. Sur 2013, nous avons pris une année pleine d'amortissement. Ce qui ne rend pas compte de la réalité de la richesse créée par cet investissement stratégique. D'ici à 2021, nous allons certainement gagner de nouveaux contrats avec TAV. D'ores et déjà, la contribution de cet investissement en Turquie au résultat net d'ADP progresse de plus de 25 % à 20 millions d'euros. (...) Aujourd'hui, la question n'est plus de savoir si les garanties sont suffisantes, mais comment étendre la capacité de l'aéroport d'Atatürk. Jusqu'à présent, nous envisageons de construire une troisième piste. Aujourd'hui, nous envisageons plutôt la construction de nouveaux postes-avion, afin de porter la capacité à 60 millions de passagers contre 47 millions actuellement. Nous travaillons avec l'aviation civile turque. Quoi qu'il arrive, l'aéroport d'Atatürk va continuer à se développer sans recours massif aux actionnaires. Ce n'est donc pas un souci. » (*Les Echos, Bruno Trevidic, 19/02/2014*)

Le groupe Lesaffre s'apprête à réaliser une grosse acquisition en Turquie

« Le numéro un mondial de la levure Lesaffre [basé à Marcq-en-Barœul] s'apprête à mettre la main sur une grosse unité industrielle en Turquie. Révélé par Reuter, ce projet porte sur l'usine de levure Dosu Maya, propriété du leader turc de l'agroalimentaire, Yildiz. L'opération serait réalisée au prix de 220 millions de dollars. (...) Ce projet viendrait conforter une puissance industrielle unique dans le domaine

de la panification, qui compte déjà 45 sites de production. Cette activité représente 80 % du chiffre d'affaires de Lesaffre, qui a atteint 1,56 milliard d'euros en 2013, avec 7.700 salariés dont 1.600 en France. (*Les Echos, Olivier Ducuing, 11/02/2014*)

« Mitsubishi Electric achète un distributeur turc de climatiseurs »

« Le groupe japonais d'équipements électriques et informatiques Mitsubishi Electric a annoncé le rachat par sa filiale en Turquie d'un distributeur de climatiseurs local, Klima Teknolojileri, afin de renforcer sa présence sur place dans ce domaine. » (*Le Point, AFP, 20/02/2014*)

« La Turquie va acheter 109 hélicoptères »

« La Turquie a conclu vendredi [21 février] un accord avec Sikorsky, une filiale de United Technologies, pour l'achat de 109 hélicoptères pour 3,5 milliards de dollars (...). "Nous avons finalisé une nouvelle transaction aujourd'hui [21 février]. Nous avons décidé d'acquérir pour 3,5 milliards de dollars des hélicoptères polyvalents", a déclaré M. Erdogan, [en déplacement] dans la province centrale de Konya.

En 2011, la Turquie avait déjà choisi Sikorsky pour son programme d'hélicoptères polyvalents. (...) "Le gouvernement américain continue de soutenir le programme turc d'hélicoptères polyvalents ainsi que l'implication de Sikorsky, un leader mondial en matière d'aviation civile et militaire", [a confirmé] le porte-parole de l'ambassade américaine à Ankara. » (*Le Figaro, AFP, 21/02/2014*)

Des négociations controversées sur l'achat de missiles sol-air chinois

« Ankara avait annoncé en septembre avoir retenu l'entreprise China Precision Machinery Import-Export Corporation (CPMIEC) pour l'acquisition de missiles sol-air de longue portée Hongqi, un contrat estimé à 4 milliards de dollars (2,9 milliards d'euros). La Turquie a justifié son choix par des raisons de prix et de transferts de technologies. (...) La préférence accordée par les Turcs à cette entreprise, qui fait l'objet de sanctions américaines pour avoir livré des armes à l'Iran et à la Syrie en dépit d'un embargo, a irrité ses alliés de l'OTAN. (...) Le choix définitif de la Turquie devrait être confirmé à l'été 2014. » (*Le Monde, AFP, 17/02/2014*)

« Les négociations engagées par la Turquie (...) pose "des risques", a reconnu un responsable turc, affirmant "comprendre" les inquiétudes des alliés de son pays sur ce contrat. » Interrogé sur la position des autorités turques quant aux capacités réelles de cet armement, le responsable a répondu: « "Nous pouvons effectivement le dire. Si nous constatons que le projet ne peut continuer avec la Chine, alors nous prendrons en considération la deuxième offre", en l'occurrence celle faite par la société franco-italienne Eurosam. » (*Le Figaro, AFP, 17/02/2014*)

5. Union Européenne

Turquie – Grèce – UE

« La police grecque a arrêté [le 10 février] quatre Turcs d'origine kurde après avoir trouvé des armes et des explosifs dans leur appartement à Athènes, a annoncé une source policière. (...) Les garde-côtes grecs avaient arrêté en juillet dernier quatre hommes - deux Grecs et deux Turcs d'origine kurde - au large de l'île de Chios dans la mer Égée, pour avoir fait passer une grande quantité d'armes et d'explosifs en Turquie. Il semblerait que les deux affaires soient liées, selon la source policière. En mars dernier, le DHKP-C avait revendiqué des attentats à la roquette et à la grenade contre le ministère de la Justice et le Parti de la Justice et du Développement (AKP) au pouvoir. Récemment, le groupe a aussi revendiqué un attentat-suicide à la bombe contre l'ambassade américaine à Ankara, qui a tué un agent de sécurité turc le 1er février. » (*Le Figaro, AFP, 10/02/2014*)

La Grèce demeure la principale porte d'entrée des migrants clandestins depuis la Turquie vers la zone Schengen. « La Turquie et l'UE ont en effet signé, en décembre 2013, un accord de réadmission des migrants entrés dans l'UE par la Turquie. Il prévoit que les autorités turques devront prendre en charge les clandestins interpellés dans la zone Schengen. En contrepartie, les Turcs seront progressivement autorisés à voyager en Europe sans visa. » (*Le Monde, Guillaume Perrier, 31/01/2014*)

6. International

Turquie – Chypre

« La réunification de Chypre est à nouveau à l'ordre du jour. Les dirigeants du nord et du sud de l'île, divisée depuis 1974, se sont rencontrés [le 11 février] en terrain neutre, sur l'aéroport désaffecté de Nicosie, en présence d'une responsable de l'ONU, qui abrite les discussions. Dans un communiqué commun, le président de la République de Chypre, Nicos Anastasiades, et le dirigeant de la République turque de Chypre du Nord, Dervis Eroglu, ont déclaré qu'ils souhaitaient parvenir à une solution "aussi vite que possible". (...)

Si une solution est trouvée, elle sera soumise à deux référendums distincts. Voilà qui ressemble à un remake de la dernière tentative de réconciliation. Le 21 avril 2004, les Chypriotes avaient été invités à ratifier par référendum le plan de réunification alors proposé par l'ONU. Mais si les Chypriotes turcs avaient ratifié le compromis, les Chypriotes grecs l'avaient rejeté, remettant les compteurs de la réunification à zéro. C'est donc une île divisée qui avait fait son entrée dans l'Union européenne, le 1er mai 2004. Des discussions avaient repris, mollement, à partir de 2008, suspendues en 2012. (...)

Un élément nouveau est en effet venu bouleverser le contexte des relations entre Chypre et la Turquie : la découverte de gigantesques réserves gazières au large de l'île, qui rendent plus que jamais nécessaire la réunification de l'île. La République de Chypre ne pourra organiser efficacement l'exploitation de ce gaz, prévue à partir de 2017, que si elle est en paix avec son voisin turc. Déjà Ankara a protesté contre les explorations menées au large des côtes sud de l'île et revendique une part du gâteau pour ses protégés de Chypre du Nord. Les Turcs ont lancé leurs propres prospections et contestent les limites de la zone économique exclusive de Chypre. Si Chypre veut devenir le centre énergétique régional qu'elle ambitionne d'être, elle doit se réconcilier avec la Turquie. La manne gazière annoncée lui permet aujourd'hui d'être généreuse et de mettre une partie des retombées financières de l'exploitation gazière dans la balance des négociations avec son ennemi héréditaire. » (*Les Echos, Catherine Chatignoux, 12/02/2014*)

« Nombre de pays, dont Israël et les Etats-Unis, suivent avec attention les nouvelles négociations en vue d'une réunification de Chypre, car un rapprochement avec la Turquie faciliterait l'exploitation des importantes ressources gazières en Méditerranée orientale, expliquent des experts.(...) Or la Turquie voisine est à la fois un important client potentiel et un point de passage privilégié vers l'Europe -- mais le différend qui l'oppose à Chypre, dont elle occupe le tiers nord, entrave toute collaboration. (...) Une entente entre la Turquie et Chypre est pourtant nécessaire pour acheminer le gaz, chypriote mais aussi israélien, voire libanais. En effet, "il y a trois options principales pour exporter ce gaz", explique Georges Mosditchian, du Groupement français des entreprises et professionnels des hydrocarbures (GEP-AFTP): une "usine de liquéfaction flottante en mer", technique pointue et peu répandue, "une usine de liquéfaction sur la côte", sur laquelle les autorités chypriotes planchent déjà mais qui coûterait environ 10 milliards d'euros, et "un pipeline vers la Turquie - mais il y a beaucoup d'obstacles politiques dans cette éventualité". » (*Le Parisien, AFP, 18/02/2014*)

Turquie – Israël

Selon le quotidien israélien Haaretz qui cite une source diplomatique anonyme, les négociations entre la Turquie et Israël ont repris en décembre « et pourraient mener à un accord pour dédommager les victimes turques du raid des forces israéliennes. (...) Tel Aviv aurait proposé de dédommager les familles des ressortissants et les blessés turcs du raid de la flottille de Gaza à hauteur de 20 millions de dollars. (...) La Turquie aurait notamment diminué ses demandes d'indemnisations, jusque-là plafonnées à 30 millions de dollars. Israël se disait prêt à payer 15 millions. Toutefois, l'accord sur les 20 millions de dédommagement n'est pas encore entériné, et ne devrait pas l'être avant les élections du 30 mars en Turquie. » (*L'Express.fr*, 03/02/2014)

Turquie – Syrie – Iran

« Une source diplomatique a indiqué au quotidien russe Kommersant publié mardi [11 février] que les Etats-Unis avaient, en marge de la Conférence de Munich [qui s'est déroulé du 31 janvier au 2 février], proposé que l'Iran, l'Arabie Saoudite et la Turquie se joignent à un round de négociations qui auraient lieu en même temps que les pourparlers de Genève. » (*Le Parisien*, *AFP*, 04/02/2014)

« Après les Etats-Unis, c'est au tour de la Turquie d'entamer un rapprochement avec l'Iran, son principal allié dans la région. Le premier ministre Recep Tayyip Erdogan, la bête noire de Damas, s'est récemment rendu à Téhéran. Même l'Arabie saoudite, le bailleur de fonds numéro un des insurgés, commence à s'inquiéter d'un éventuel retour de flammes. » (*Le Monde*, *Benjamin Barthe*, 11/02/2014)

Turquie – Somalie

« Le gouvernement turc (...) a reconnu avoir versé l'an dernier une aide budgétaire d'urgence en liquide aux autorités somaliennes. (...) Cette affaire fait les choux gras de la presse turque, qui a établi un rapprochement entre cette pratique et l'affaire de corruption qui ébranle le régime islamo-conservateur du Premier ministre Recep Tayyip Erdogan depuis la mi-décembre. (...) La Turquie est un allié clé du gouvernement somalien, à qui elle a fourni une importante aide alimentaire au moment de la famine de 2011. Le gouvernement somalien, soutenu par la communauté internationale, combat également une insurrection islamiste. Le pays plongé dans le chaos et la guerre civile depuis la chute du président Siad Barre en 1991. » (*Le Figaro*, *AFP*, 17/02/2014)

7. Liste des journalistes ayant couvert le sujet turc

(Février 2014)

L'Express

Jean-Michel Demetz
Khadri Fouad-Djama

Les Echos

Yves Bourdillon
Catherine Chatignoux
Olivier Ducuing
Bruno Trevidic

Le Figaro

Nicolas Barotte
Laure Marchand

Le Monde

Benjamin Barthe
Claire Guélaud
Frédéric Lemaître
Guillaume Perrier

Libération

Marc Semo

Aujourd'hui la Turquie

Mireille Sadège

Le Point

Le Parisien

La Tribune

Zonebourse.com

Mécène Principal *Main Supporter*



redefining / standards

Mécènes Institutionnels *Institutional Supporters*



BOYNER HOLDING



L'ORÉAL



33 rue Galilée
75116 Paris

Tel.: +33 1 44 43 52 54
Fax: +33 1 47 23 68 14

info@institut-bosphore.org